



HAL
open science

**Le peuple et l'oligarchie parlementaire :
antiparlementarisme et représentation politique dans les
mouvements dits populistes de la fin du XIXème siècle -
Espagne, États-Unis**

François Robinet

► **To cite this version:**

François Robinet. Le peuple et l'oligarchie parlementaire : antiparlementarisme et représentation politique dans les mouvements dits populistes de la fin du XIXème siècle - Espagne, États-Unis. Journée annuelle de la Société Suisse d'Histoire Économique et Sociale, Université de Fribourg, " Le retour du politique. Mettre en scène, légitimer et défier le pouvoir à travers l'histoire ", Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte - Société suisse d'histoire économique et sociale; Université de Fribourg, Sep 2022, Fribourg (Suisse), Suisse. hal-04706617

HAL Id: hal-04706617

<https://hal.science/hal-04706617v1>

Submitted on 23 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le peuple et l'oligarchie parlementaire : antiparlementarisme et représentation politique dans les mouvements dits populistes de la fin du XIX^{ème} siècle - Espagne, Etats-Unis, France

Robinet François, professeur agrégé d'histoire, doctorant contractuel en histoire contemporaine – Université Clermont Auvergne – Laboratoire Centre d'Histoire Espaces et Cultures

En 1883, dans *La Crise du libéralisme*, l'économiste belge Emile de Laveleye relevait les difficultés rencontrées par le parlementarisme à travers le monde occidental, en particulier en France, en Espagne et aux Etats-Unis. Malgré des régimes politiques différents, notamment celui de l'Espagne qui demeure une monarchie, ces trois pays possèdent des points communs qui, à la fin du XIX^{ème} siècle, sont encore relativement peu diffusés : le suffrage universel masculin, des lois libérales qui permettent une vie politique plus ou moins libre, un système bicaméral avec une chambre haute élue au suffrage restreint. De plus, dans les années 1880-1890, leurs institutions sont contestées par de nouveaux mouvements politiques de masse : le boulangisme en France, le blasquisme en Espagne (Valence) et le People's Party aux Etats-Unis, principalement dans le Sud et le Midwest.

L'essor de ces nouveaux mouvements politiques peut être interprété comme une manifestation de la crise du parlementarisme susmentionnée, notamment parce que ceux-ci adoptent une rhétorique antiparlementaire pour s'en prendre aux régimes en place. Cette caractéristique explique en partie pourquoi, dans l'historiographie, ces trois mouvements ont pu être pensés comme les premières manifestations du « populisme », concept dont on rappellera tout de même les limites en évoquant le flou définitionnel et son caractère polémique (en ce qu'il est porteur de jugements de valeurs), même dans le champ scientifique. Néanmoins, si l'on se réfère à ce concept, celui-ci est souvent explicité par la liste de ses attributs, et la littérature sur le sujet, en particulier en sciences politiques, convient que l'antiparlementarisme est une constante. Ce dernier est alors interprété comme une critique de la représentation en générale découlant d'une attitude antidémocratique ou anti-pluraliste, voire un penchant pour l'autoritarisme.

Or, l'étude de ces mouvements montre que l'antiparlementarisme est un phénomène plus complexe et ambivalent, invitant à éviter toute conclusion hâtive sur les projets politiques qui découleraient d'une telle rhétorique. D'une part, il faut prendre en considération le contexte politique et le fonctionnement des institutions face auxquelles s'exprime l'antiparlementarisme. D'autre part, l'antiparlementarisme présente une « multiplicité de formes » dont Jean-Claude

Caron a proposé une typologie, entre une hostilité radicale à toute représentation politique, une critique des limites et abus du parlementarisme, et une dénonciation des élus liée à une attitude de défiance populaire¹. En outre, dans ces exemples historiques, ces différentes facettes peuvent s'entremêler et ne sont pas contradictoires. Nous verrons ainsi que sur le plan rhétorique le ton est souvent polémique, voire outrancier, puisqu'il sert d'arme politique contre des adversaires dont ils contestent la légitimité, en établissant par exemple une lecture politique fondée sur la division peuple/oligarchie. Les soubassements de cette rhétorique antiparlementaire sont pourtant plus complexes : non seulement celle-ci ne vaut pas condamnation de la représentation politique, mais en plus elle est souvent une critique des limites démocratiques des institutions parlementaires. Plus encore, elle est à la source de propositions alternatives et d'innovations en matière fonctionnement démocratique.

I- Le peuple face à l'oligarchie : ressorts d'une rhétorique antiparlementaire

L'étude des sources émises par ces différents mouvements, en premier lieu la presse périodique mais également les discours et les autres supports utiles à la propagande, dévoile l'importance de la rhétorique antiparlementaire dans leur stratégie politique. Celle-ci s'avère souvent agressive voire outrancière à l'encontre des parlementaires issus des partis adverses, accumulant les insultes dont le registre s'étend du « tas d'imbéciles »² aux « punaises, des pucerons et des parasites »³. Le Sénat, bête noire commune aux trois mouvements, est une cible de choix quand il s'agit de moquer l'âge avancé de ses membres.

Au-delà de ces invectives, les thématiques à travers lesquelles se matérialisent l'antiparlementarisme recourent les conséquences des crises qui touchent les sociétés françaises, espagnoles et étatsuniennes : crise politique bien sûr, mais également crise économique dans la cadre de la dépression de la fin du siècle et crise morale de la nation à travers les stigmates de crises diplomatiques (pertes coloniales pour l'Espagne, défaite de 1870 pour la France) ou internes (*Civil War*).

La première thématique récurrente est l'incapacité des parlementaires au pouvoir face aux crises. Pour l'illustrer, nous pouvons évoquer la répétition de la métaphore du théâtre (« Folie Bourbons », « Farce parlementaire ») ou les multiples problèmes attribués à

¹ Caron Jean-Claude, « Un mal français ? Quelques remarques sur la généalogie de l'antiparlementarisme », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2013/3 (n° HS 9), p. 23-34.

² *La Cocarde*, 20/12/1888.

³ *El Pueblo* 28/08/1897.

l'inaptitude des élus (défaite militaire, gabegie économique..). Plus rarement, cela peut amener à une condamnation structurelle de l'impuissance des chambres : c'est le cas du boulangisme émergeant dans un contexte de forte division parlementaire et d'instabilité ministérielle

De la dénonciation de l'incapacité des élus, les mouvements passent à celle de leur culpabilité. Il leur est alors reproché un comportement démagogique quand ils ne tiennent pas leurs promesses ainsi qu'une corruption généralisée, soit parce qu'ils servent leurs propres intérêts, soit parce qu'ils sont pieds et mains liés avec les milieux économiques. L'affaire Wilson en France, l'essor des banques et des grandes compagnies en Espagne, l'ensemble de la législation économique du Gilded Age (de l'étalon-or à la pérennisation des *national banks*), nombreux sont les éléments qui nourrissent cette dénonciation qui prend la forme d'une opposition entre une oligarchie à laquelle, au choix, les parlementaires appartiennent ou sont soumis, et le peuple que ces mouvements prétendent représenter. Cette oligarchie parlementaire ne sert pas non plus les intérêts de la nation, qu'elle soit soumise aux « *yankees* » ou aux grandes compagnies étrangères pour le blasquisme, bismarckienne pour le boulangisme, ou aux mains de la finance anglaise pour le People's Party.

Cette rhétorique est diffusée par un dispositif de propagande efficace, entre campagne de presse, affiches et meetings, et semble atteindre sa cible, en témoignent les nombreuses lettres adressées au général Boulanger qui sont conservées au archives du Sénat, souvent très hostiles aux parlementaires, la correspondance des fermiers publiée dans la presse du People's Party ou encore les slogans exprimés lors des meetings et manifestations blasquistes à Valence.

On retrouve donc chez ces trois mouvements une rhétorique antiparlementaire assez violente, qui s'en prend principalement aux élus en place, c'est-à-dire leurs adversaires politiques auxquels ils contestent la place, la légitimité et l'action politique. Il en découle moins une condamnation de toute forme de représentation qu'une dénonciation d'une mauvaise représentation qui usurperait les intérêts du peuple au profit d'une oligarchie à laquelle ces élus appartiennent.

II- Le parlementarisme : un « modèle d'ordre politique » usurpant la « souveraineté du peuple »

Il convient maintenant de savoir si, derrière cette propagande brocardant leurs adversaires politiques, l'antiparlementarisme vise également les institutions et, le cas échéant,

sous quelle forme : une contestation pure et simple de la représentation ou plutôt de certaines limites démocratiques et abus prêtés aux institutions.

Avant toute chose, des ambiguïtés semblent devoir être levées, notamment pour le blasquisme qui maintient dans ses discours une stratégie révolutionnaire au point d'avoir longtemps défendu le boycott des élections (*retramiento*), ainsi que pour le boulangisme régulièrement accusé de césarisme à cause de sa stratégie plébiscitaire et de son alliance ouverte avec les bonapartistes jérômistes. Seulement, dans les deux cas, on ne trouve pas de proposition alternative fondée sur un régime sans assemblée (bien que le projet boulangiste en matière constitutionnelle soit flou⁴), et surtout, ce sont des mouvements qui acceptent le jeu électoral et parviennent à avoir des élus. Or, leur position très minoritaire dans les chambres les confronte à l'expérience des limites démocratiques du fonctionnement des assemblées dont la critique permet également de justifier leur impuissance.

Les attaques contre le parlementarisme se dirigent davantage contre les limites, les abus, les mécanismes peu démocratiques, tels le contrôle électoral voire la fraude (à travers l'action des caciques, *bosses* ou notables, ainsi que celle des représentants de l'Etat), le *turnismo* en Espagne ou les *Reed Rules* aux Etats-Unis... L'exemple le plus emblématique est l'hostilité vis-à-vis de la chambre haute, particulièrement intéressant puisqu'il est partagé et formulé dans les mêmes termes par les trois mouvements. Premièrement, ces derniers dénoncent sa nature conservatrice qui l'entraîne à bloquer toute avancée sociale ou politique, deuxièmement, c'est sa composition au suffrage indirect ou retreint qui est le cœur des blâmes les plus sévères.

Le People's Party voit dans son Sénat une « Chambre des Lords américaine » et la tradition républicaine étatsunienne dans laquelle s'inscrit le parti rend cette expression particulièrement péjorative : selon lui, cette seconde chambre est un reste hérité des institutions monarchiques britanniques. La question du Sénat permet d'éclairer ce que les trois mouvements entendent par « parlementarisme » et apprécier plus finement leur hostilité. Le problème n'étant pas l'existence d'une représentation politique mais bien les limites démocratiques des institutions, le parlementarisme doit être compris comme une forme dévoyée du régime d'assemblée – une oligarchie plutôt qu'une république fondée sur la « souveraineté du peuple », expression commune aux trois mouvements. Plus précisément, le parlementarisme serait la forme monarchique du régime représentatif : le blasquisme dénonce le poids du monarque sur

⁴ Bertrand Joly, « Les projets constitutionnels du boulangisme ». In *Bibliothèque de l'école des chartes*. 2008, tome 166, livraison 2. pp. 515-541.

l'institution, les boulangistes rappellent la filiation orléaniste des lois constitutionnelles de 1875 et le People's Party voit dans l'évolution du fonctionnement des chambres une dérive monarchique de la République américaine depuis la fin de la Guerre de Sécession.

III- De la critique du parlementarisme aux exigences d'innovations démocratiques

Pour ces trois mouvements, l'antiparlementarisme est donc à la fois dirigé contre les élus des partis adverses, considérés comme étant de mauvais représentants au service d'une oligarchie, et contre le fonctionnement des institutions, jugé trop peu démocratique et propice à de nombreux abus. Forts de ce constat, ceux-ci passent de l'attitude critique à la proposition d'innovations institutionnelles tendant à restaurer la « souveraineté du peuple », et l'antiparlementarisme, souvent interprété comme une attitude également antidémocratique, s'avère être vecteur de réflexions sur les moyens de démocratiser les systèmes politiques.

Premièrement, la question de l'amélioration de la représentation politique intéresse les mouvements puisqu'il s'agit par-là de justifier la légitimité de leur élection en tant que bons représentants du peuple. Nombreux sont les appels au renouvellement du personnel politique et à la dissolution des chambres pour accélérer celui-ci, et on comprend bien que ce soit au profit de ces nouveaux mouvements qui estiment incarner les demandes populaires. Bien qu'on puisse trouver des demandes de prise compte de la diversité sociale dans la représentation (notamment chez les fermiers du Midwest), l'enjeu réside davantage dans bonne représentation des intérêts à défendre, peu importe l'origine sociale – en effet, les cadres et élus de ces mouvements ont souvent une expérience politique et viennent de catégories sociales plutôt élevées. Néanmoins, on trouve des demandes d'élargissement de la base électorale (People's Party se montre favorable au droit de vote des femmes) ou de suppression des scrutins indirects ou restreints : on pense ici au Sénat que le blasquisme et le boulangisme veulent supprimer alors que le People's Party souhaite l'élection des sénateurs au suffrage direct.

Deuxièmement, ils souhaitent « purifier » (*sic*) le fonctionnement institutionnel, que ce soit en garantissant la séparation des pouvoirs (le blasquisme souhait mettre fin aux dissolutions ou suspensions arbitraires décidées par le roi, le boulangisme veut en finir avec le cumul entre le mandat et le portefeuille de ministre) ou en améliorant la technologie électorale (comme aux Etats-Unis avec le bulletin secret et l'isoloir ou « Australian ballot »). En outre, la volonté de contrôler les élus s'exprime par des prises de position en faveur du mandat impératif, assez peu présent dans les programmes politiques mais revendiqué par la base militante. De nombreux

comités boulangistes l'exigent ou demandent la démission des élus s'ils n'obtiennent pas satisfaction rapidement en matière de révision constitutionnelle, quand les fermiers du Midwest souhaitent que l'adhésion au programme soit une condition absolue pour être candidat du People's Party. Nous pouvons aussi trouver mention du référendum révocatoire, notamment au sein du journal boulangiste *La Cocarde* ou dans certains articles de la presse du People's Party.

Troisièmement, ces différents mouvements se montrent favorables à la démocratie directe comme contrepoids à la délégation de pouvoir aux représentants. Dans un contexte de « moment suisse » intellectuel et politique⁵, l'introduction de l'initiative et du référendum devient une réclamation qui connaît un certain succès : Alfred Naquet, théoricien constitutionnel du boulangisme, la promeut dans ses conférences et dans ses éditoriaux de *La Presse*, tandis que les populistes essayèrent de l'introduire dans de nombreux Etats du Midwest, notamment au Dakota du Sud.

Conclusion

La comparaison entre les discours antiparlementaires de ces trois mouvements permet de mieux comprendre les soubassements de ce comportement politique à la fin du XIXème siècle. Souvent pensé comme un comportement hostile à la démocratie, il permet surtout de dénoncer les limites démocratiques à travers deux volets, la mauvaise représentation, qui se traduit par une dénonciation agressive des élus des partis au pouvoir, et la critique d'institutions dont le fonctionnement empêche une bonne représentation. L'expérience de l'opposition que donnent à voir ces mouvements permet donc de voir en creux le fonctionnement des systèmes politiques. En outre, de l'antiparlementarisme découlent des solutions alternatives, notamment en matière de démocratie directe ou de réformes institutionnelles, qui semblent souligner, selon les mots du Federico Tarragoni, un « esprit démocratique du populisme » - si l'on accepte ce concept⁶. Quand bien même, à l'image de leurs adversaires, considérerait-on cela comme un discours démagogique masquant des objectifs moins avouables, on peut lire dans leurs succès électoraux la pénétration des idées démocratiques au sein de la population qui semble plus exigeante en la matière.

⁵ Pierre Rosanvallon, *La Démocratie inachevée*, Paris, Gallimard, col. Folio Histoire, 2000, page 312.

⁶ Federico Tarragoni, *L'esprit démocratique du populisme*, Paris, La Découverte, 2019, 372 pages.